

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Papeete, le 4 novembre 2016

La BEI lance un programme de microcrédit en Polynésie française avec la Banque SOCREDO

La Banque européenne d'investissement (BEI), la banque de l'Union européenne, et la Banque SOCREDO ont signé ce jour une convention par laquelle la BEI consent à cet établissement bancaire une facilité de financement pour les petits et micro-entrepreneurs de Polynésie française.

L'opération consiste en l'octroi d'un prêt d'un montant de 8,4 millions d'EUR (soit près d'un milliard de F CFP) sur une durée de cinq ans au titre de la Facilité d'investissement instaurée par l'accord de Cotonou sur la coopération et l'aide au développement.

Ainsi, la Banque SOCREDO pourra sous certaines conditions consentir directement aux micro-entrepreneurs de Polynésie française des crédits dédiés à la réalisation de divers projets d'investissement. Les projets éligibles à cette enveloppe seront utilisés à des fins productives et seront affectés à 90% dans des secteurs tels que l'agriculture, le commerce, l'élevage, la pêche, la petite industrie, la construction, le transport, l'artisanat et la perliculture. Ces micro-crédits seront consentis pour une durée maximum de 7 ans avec un montant maximum de 50.000 EUR (5,6 millions de F CFP).

Ce programme de microcrédit pourra également bénéficier à l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique) qui via un refinancement de la BEI pourra également soutenir les micro-entrepreneurs polynésiens.

« Grâce à ce programme, qui pourrait également conduire à d'autres investissements futurs de la BEI, la Banque SOCREDO pourra élargir sa clientèle de micro-entrepreneurs et cibler spécifiquement la jeune génération, qui est l'avenir de la Polynésie » a affirmé Ambroise Fayolle, Vice-président de la Banque européenne d'investissement.

Il convient de rappeler que la première intervention de la BEI à l'appui des activités de la Banque SOCREDO remonte à 1980. Depuis, ce partenariat financier a ainsi concouru en faveur de l'économie polynésienne à hauteur de 120 millions Euros (14,3 milliards de F CFP).

« La Banque SOCREDO souhaite, avec la signature de cette convention, encourager les petits entrepreneurs. Les ressources mises à disposition sous certaines conditions par la BEI peuvent les aider à se lancer ou à se développer », a affirmé James Estall, Directeur général de la Banque SOCREDO.

Au travers de cette ligne de financement, ce sont plus de 200 projets répondant aux critères d'éligibilité retenus par la BEI qui seront susceptibles d'être financés par la Banque SOCREDO. Grâce également à l'ADIE le nombre de bénéficiaire finaux de ce dispositif sera sensiblement augmenté.

Informations générales

La **Banque européenne d'investissement (BEI)**, dont les actionnaires sont les États membres de l'Union européenne (UE), est l'institution de financement à long terme de l'UE. Elle met à disposition des financements à long terme pour des investissements de qualité qui contribuent à la réalisation des objectifs de l'UE.

La **Banque SOCREDO** assure, depuis 1959, une mission de soutien au développement de l'économie locale en offrant aux particuliers comme aux entreprises des services bancaires et financiers. La Banque SOCREDO est détenue par la Polynésie française (50 %), l'AFD (35 %) et la COFIBRED (15 %), une filiale du groupe bancaire français Banque Populaire

Contacts pour la presse

BEI : Tim Smit, tél. +352 691 286423, courriel : t.smit@bei.org – www.bei.org

Banque Socredo : Jean-Yves Soyer, tél: +689 87 77 04 04, courriel : soyer.jeanyves@socredo.pf – www.socredo.pf